

LE BUDGET EXERCICE 2023 DU PARLEMENT DE L'INSTITUTION EXAMINÉ À LOMÉ

Togo: Entretien des rues aux heures inappropriées

UNE PRATIQUE DANGEREUSE

Page 4



N° 785 du 05 octobre 2022 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Tricherie au BAC2 au Togo Page 2

3 CANDIDATS LOURDEMENT SANCTIONNÉS



Il veut bâtir une coalition pour une meilleure justice, moderniser globalement le rôle normatif de l'OIT, s'attaquer au secteur informel, fournir des réponses concrètes à la crise économique, tirer les leçons du Covid et prendre des mesures fortes face à la crise en Ukraine. Il annoncera des initiatives très bientôt.

Dans un entretien accordé aux services de l'OIT, Gilbert Houngbo évoque son parcours et sa vision pour l'OIT et le monde du travail.

Interview

Pourquoi avez-vous voulu devenir Directeur général de l'OIT?

Gilbert Houngbo : Je pense qu'il suffit de regarder mon propre parcours et mon expérience pour ne pas être surpris. Pour le dire très brièvement, j'ai grandi dans des circonstances qui sont certainement loin d'être idéales, mais pour moi, ce n'est pas grave. Ce qui n'est pas correct, c'est que 50 ans plus tard, 60 ans plus tard, nous avons toujours les mêmes défis à relever. Le monde entier a fait de grands progrès, mais nous



avons encore beaucoup de situations qui sont inacceptables. Donc le peu que je puisse faire, je le ferai toujours. C'est le sens de mon engagement à l'OIT. **Comment décririez-vous la situation du**

monde du travail aujourd'hui ?

Gilbert Houngbo : Je suis un peu préoccupé, surtout depuis COVID-19, par l'impact que nous avons tous connu...

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

togocom.tg 1100
Avancez Pour vous Pour tous.



Composez *909*



Sélectionnez 1-Ça C'est Moi!



Sélectionnez Internet!



Choisissez le forfait Iot pour vous



Tricherie au BAC2 au Togo

3 CANDIDATS LOURDEMENT SANCTIONNÉS



Dans un arrêté pris le 15 septembre dernier, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Professeur Majesté IHOU Watéba décide de sanctionner trois candidats aux examens du baccalauréat deuxième partie (BAC2). Et pour cause, les trois candidats ont triché lors de la session normale du baccalauréat passé.

Selon l'arrêté N° 082/MESR/DGOB portant sanctions infligées aux candidats suite au conseil de discipline de l'Office du baccalauréat, deux des candidats, un de la série A4 du centre d'écrit de Kanté, élève au Lycée de Kanté (surpris en flagrant délit de tricherie avec un document comportant des informations du cours de philosophie en lien avec l'épreuve en cours d'évaluation), un autre de la série Ti du centre d'écrit du Lycée Technique de Lomé, élève dans le même Lycée (surpris en flagrant délit de tricherie avec un document de 4 pages comportant des écrits en lien avec l'épreuve d'histoire et géographie en cours d'évaluation) ont vu leur baccalauréat deuxième partie annulé.

Pour le troisième candidat de la série G3 du centre d'écrit du CRETFP kara, élève de l'établissement IP la Voix du Succès-Kara, qui s'est fait représenter à l'examen par un autre (architecte en formation à Kara), en plus de l'annulation de son BAC2, il ne pourra plus s'inscrire au baccalauréat deuxième partie pour une période de 05 ans.

Ces dernières années, les responsables de l'enseignement supérieur ont décidé de plus laisser passer ces genres de pratiques qui déshonorent l'enseignement dans le pays, et lèsent d'autres candidats aux différents examens.

Ces sanctions sont un exemple pour décourager tous ceux qui prendront encore le vilain plaisir de tenter une telle aventure à la limite malhonnête.

A qui la faute ?

C'est une question qui mérite d'être posée mais la réponse semble probablement complexe. En effet, au vu des actes posés par les trois candidats, l'on peut se demander de savoir quel a été le rôle des parents ? Si l'éducation des élèves incombe en grande partie à ceux qui les ont mis au monde, et donc les parents (père et mère), c'est dire combien le comportement de nos enfants sont en grande partie liée à ce que nous leurs inculquons comme éducation depuis leur naissance jusqu'à leur premiers pas à l'école et même par la suite. Et face à cela, et en lien avec les tricheurs, il est clair que la faute incombe plus aux parents. D'où la nécessité pour les parents d'élèves d'être plus regardant dans les faits et geste de leurs enfants, surtout à cette ère où les réseaux sociaux ont carrément changé beaucoup de donne dans la manière traditionnelle avec laquelle les enfants étaient pris en charge.

La rédaction

L'OIT

LA VISION DE GILBERT HOUNGBO, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il veut bâtir une coalition pour une meilleure justice, moderniser globalement le rôle normatif de l'OIT, s'attaquer au secteur informel, fournir des réponses concrètes à la crise économique, tirer les leçons du Covid et prendre des mesures fortes face à la crise en Ukraine. Il annoncera des initiatives très bientôt.

Dans un entretien accordé aux services de l'OIT, Gilbert Hougbo évoque son parcours et sa vision pour l'OIT et le monde du travail.

Pourquoi avez-vous voulu devenir Directeur général de l'OIT ?
 Gilbert Hougbo : Je pense qu'il suffit de regarder mon propre parcours et mon expérience pour ne pas être surpris. Pour le dire très brièvement, j'ai grandi dans des circonstances qui sont certainement loin d'être idéales, mais pour moi, ce n'est pas grave. Ce qui n'est pas correct, c'est que 50 ans plus tard, 60 ans plus tard, nous avons toujours les mêmes défis à relever. Le monde entier a fait de grands progrès, mais nous avons encore beaucoup de situations qui sont inacceptables. Donc le peu que je puisse faire, je le ferai toujours. C'est le sens de mon engagement à l'OIT.

Comment décririez-vous la situation du monde du travail aujourd'hui ?

Gilbert Hougbo : Je suis un peu préoccupé, surtout depuis COVID-19, par l'impact que nous avons tous connu. D'un côté, vous voyez le côté positif ; la numérisation de l'économie, de notre société, qui apporte le progrès. De l'autre côté, il y a les risques que cela fait peser sur le monde du travail, notamment l'informalisation de ce qui était le secteur formel.

Depuis 2021, nous avons eu un certain degré de rebond économique. Nous rebondissons du point de vue économique, mais nous savons aussi que ces emplois, ces heures de travail que nous récupérons, sont plutôt du côté informel, ce qui est un problème. La précarité de la reprise est donc préoccupante et, pour moi, la protection de l'emploi va être très importante. La situation actuelle ne facilite pas nécessairement les choses, mais c'est pour cela que l'OIT a été créée.

L'une des choses dont on parle beaucoup est le fossé croissant entre les riches et les pauvres, à la fois dans les pays et entre les pays. Et cette croissance de l'inégalité semble s'accroître. Que pouvons-nous faire pour y remédier ?

Gilbert Hougbo : L'inégalité est l'un des principaux points sur lesquels j'ai insisté pendant la campagne. Il faut décortiquer l'ensemble du défi de l'inégalité. Une partie de ce défi relève du mandat de l'OIT, mais une autre partie va également au-delà de l'OIT. Grâce à l'approche tripartite, nous devons faire pression pour faire avancer justice sociale. Je ne parle pas seulement du fossé entre les pays pauvres et les pays riches, mais aussi à l'intérieur même des pays.

Ainsi, au niveau de l'élaboration des politiques, que ce soit

au niveau national, international ou multilatéral, dans les accords commerciaux, dans les investissements directs étrangers ou dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, nous devons veiller à ce que la justice sociale reste au cœur des préoccupations et contribue ainsi à la lutte contre les inégalités.

Un autre domaine qui suscite de grandes inquiétudes est le changement climatique. Cette année, nous avons connu des sécheresses, des inondations et des vagues de chaleur. Cela provoque de nombreuses



perturbations. Comment voyez-vous les implications du changement climatique pour le monde du travail ?

Gilbert Hougbo : La conséquence directe, bien sûr, est la nécessité d'une transition juste ; avec la crise, la crise énergétique, et l'objectif de zéro CO2. Nous devons nous assurer que nous accordons une plus grande importance à la productivité, au développement des compétences, à l'apprentissage tout au long de la vie, afin d'offrir des opportunités aux travailleurs des industries d'énergies fossiles pour se tourner vers les énergies renouvelables.

Deuxièmement, il est important d'être mieux préparé à réagir aux situations de crise. Ce que nous avons vu au Pakistan ou ce que nous voyons dans d'autres endroits en termes d'inondations ou de sécheresse a un impact direct non seulement sur les travailleurs, mais aussi sur les inégalités. Et la plupart du temps, ce sont vraiment les citoyens du bas de la pyramide qui en paient le prix. Nous devons donc nous assurer que notre capacité à réagir et à répondre à un pays en crise est plus grande.

Lors de la récente Assemblée générale des Nations Unies, l'OIT et le Secrétaire

général de l'ONU, António Guterres, ont tous deux promu l'accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes. Où pensez-vous que cette initiative peut aller ensuite et quel est, selon vous, son potentiel pour résoudre certains des problèmes ?

Gilbert Hougbo : Tout d'abord, il s'agit d'une très, très bonne initiative, essentielle, tant pour la création d'emplois que pour la protection sociale. C'est un moyen de faire face à ce que nous avons vécu pendant le COVID-19, avec la perte ou la précarisation des emplois entre autres. Les pays à faible revenu, en particulier, disposent de très peu d'espace fiscal pour pouvoir réagir rapidement et efficacement par le biais de régimes de protection sociale.

Pour moi, la protection sociale universelle, qui consiste à faire en sorte que, dans chaque pays, chaque citoyen ait accès à un ensemble minimal de mesures de protection, sera donc cruciale. Il s'agit d'une tâche très importante

et intimidante que nous devons vraiment étudier. Et ce sera un élément central de mon travail à l'OIT.

Une grande partie des problèmes auxquels nous sommes confrontés en ce moment sont des problèmes multilatéraux. Le changement climatique, l'inflation, la crise alimentaire et énergétique. Pourtant, dans le même temps, le système multilatéral qui a été développé depuis la Seconde Guerre mondiale est mis à rude épreuve comme jamais auparavant. Que peut faire l'OIT pour aider à reconstruire le système multilatéral, à le renforcer et à accroître la confiance en lui ?

Gilbert Hougbo : Tout d'abord, permettez-moi de souligner l'importance du multilatéralisme. Nous ne le dirons jamais assez. L'OIT doit y contribuer, tout d'abord en menant des initiatives sur les nombreuses questions sociales qui sont au cœur de son mandat, à commencer par l'injustice sociale. Ensuite, l'OIT elle-même doit s'impliquer beaucoup plus dans l'architecture multilatérale mondiale, en travaillant avec ses collègues des Nations Unies, le secrétariat des Nations unies lui-même et les agences partenaire des Nations unies. Et aussi avec les institutions financières inter-

Suite à la page 5

Fin de la célébration du mois de l'amnistie au Togo

1507 ARMES COLLECTÉES DÉTRUITES À LOMÉ

La fin opérationnelle de la célébration du mois de l'amnistie au Togo est bouclée hier mardi 04 octobre 2022 par une cérémonie de destruction des armes collectées au champ de tirs d'Agoe-Nyivé.

Environnement 1507 armes collectées ont été brûlées devant des représentants de la Chefferie traditionnelle, du préfet d'Agoe-Nyivé, du Directeur du Centre régional des Nations Unies pour la paix en Afrique et du vice-président de la Commission nationale des armes légères et de petits calibres (CNLPAL) Inoussa Bouraïma, puis d'un représentant du ministre en charge de la sécurité.

Le Directeur du Centre régional des Nations Unies pour la paix en Afrique, Amelme YABOURI, s'est réjoui de la destruction de ces armes.

« Je voudrais insister sur le symbole fort que représente pour nous tous la grande flamme embrasant et consumant toutes ces armes collectées et qui sont autant de vies potentiellement sauvées », a-t-il indiqué.

« Les cérémonies de destruction des armes, mondialement soutenues, sont devenues un mécanisme de restauration de la paix et de la confiance populaire » a fait savoir pour sa part Inoussa Bouraïma qui a



saisi l'occasion pour rendre un hommage au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour le soutien indéfectible apporté à leur institution tout au long du projet.

Il a part ailleurs, remercié la haute hiérarchie militaire pour les mesures techniques prises en vue de l'effectivité de la cérémonie de destruction.

La mise en œuvre du projet du mois d'amnistie dont le Togo est bénéficiaire à travers la CNPAL s'est déroulée en plusieurs phases, entre autres, la phase du renforcement des capacités des acteurs impliqués à Sokodé, à Kara et à Dapaong, la collecte ou la remise volontaire, puis la destruction et la phase d'évaluation de perception sur l'impact du projet.

C'est le lundi 05 septembre que le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a débuté à Lomé, le Mois de l'amnistie en Afrique (MAA). Le Togo a lancé dans la foulée son édition nationale.

Le Messenger

CEDEAO

LE BUDGET EXERCICE 2023 DU PARLEMENT DE L'INSTITUTION EXAMINÉ À LOMÉ

La Présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Yawa Tségan Djigbodi, a ouvert ce lundi 03 octobre 2022 la deuxième Session extraordinaire du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) consacrée au budget de l'institution

La cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté des présidents d'institutions de la République Togolaise, des ministres et d'autres invités, a été marquée par trois allocutions, notamment celle de la troisième vice-présidente du Parlement de la Cedeao, Ibra-

tenue des réunions et à assurer un meilleur enregistrement et une meilleure diffusion des délibérations, explique Sidie Mohamed Tunis. À cela, s'ajoute le financement des programmes de renforcement des capacités destinés aux honorables députés et au personnel administra-

fois de plus, toute notre admiration au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour l'efficacité de sa politique de recherche et de maintien de la paix, principalement au sein de notre sous-région, afin que nos États puissent consacrer



hima Mémounatou, celle du Président du Parlement de la CEDEAO, puis celle de la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Yawa Tségan.

Dans son mot de bienvenue, Ibrahim Mémounatou, 3ème vice-présidente du parlement de la CEDEAO, a au nom de la délégation togolaise, exprimé sa reconnaissance au parlement de la CEDEAO pour le choix porté sur le Togo pour la tenue de cette rencontre.

Elle a au nom des députés de la CEDEAO témoigné sa gratitude à Faure Gnassingbé, président de la République du Togo pour avoir permis la tenue des assises à Lomé. Selon elle, toutes les commodités accordées témoignent de l'engagement constant et du leadership remarquable de Faure Gnassingbé au sein de l'espace communautaire.

« L'histoire nous démontre à suffisance que les populations de notre sous-région sont parmi les populations les plus mobiles au monde au sein du même espace. Ce brassage incontestable répond à la vision qu'incarne la CEDEAO, celle de promouvoir non seulement la coopération rayonnante entre les États, mais surtout l'intégration radieuse des peuples. C'est dans ce sens que dès sa création en 2006, le Parlement de la CEDEAO a pris pour engagement d'œuvrer au bonheur des peuples et au renouveau des nations ouest-africaines », a indiqué Ibrahim Mémounatou.

Dr. Sidie Mohamed Tunis, président du parlement de la CEDEAO, a pour sa part, rappelé l'objectif de cette deuxième session extraordinaire. Il s'agit pour lui, d'examiner le projet de budget du Parlement communautaire au titre de l'exercice 2023.

Il a, à cet effet, attirer l'attention des députés sur l'importance et les enjeux de cet exercice. Le budget du Parlement, permet, selon lui, au Parlement de la CEDEAO de fonctionner et de financer ses activités. Il permet de mettre en œuvre les actions prévues dans le plan stratégique de l'institution, a-t-il laissé entendre. Le budget du Parlement est également le reflet de la volonté des députés du parlement de la CEDEAO, de moderniser l'institution, en la dotant d'infrastructures et d'équipements destinés à faciliter la

tif.

« L'enthousiasme manifesté par le gouvernement et le peuple togolais ne devrait pas être une surprise pour ceux qui connaissent l'histoire de la création de la CEDEAO dans son intégralité. Le Togo est connu pour son engagement en faveur de l'intégration ouest-africaine depuis des décennies. Puis-je rappeler que l'idée de la création de notre organisation sous -régionale a été conçue ici à Lomé, par Son Excellence feu Président Gnassingbé Eyadema. Cette brillante idée a ensuite été soutenue par le chef d'État nigérian de l'époque, le Général Yakubu Gowon et d'autres dirigeants ouest africains. Par ailleurs, c'est aussi au Togo que s'est tenue la toute première réunion délocalisée de la commission du Parlement de la CEDEAO. L'objectif principal de l'organisation de réunions de commissions hors du siège du Parlement était de rendre publiques les activités du Parlement et de créer un moyen permettant aux députés d'interagir directement avec la population », a-t-il relevé.

Au regard de toutes ces raisons, le président du Parlement de la Cedeao a invité les députés, à examiner minutieusement les chapitres et rubriques du projet de budget qui leur sera soumis dans le but de s'assurer que les besoins des populations sont pris en compte.

La Présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Yawa Tségan Djigbodi, ouvrant officiellement les travaux, a relevé l'importance de la rencontre pour la poursuite du processus d'intégration de l'espace sous régional. Pour Yawa Tségan, la délocalisation des activités à Lomé est une marque d'attachement qui renforce la communauté de destin qui lie les peuples de la CEDEAO.

Elle a remercié le Chef de l'Etat pour avoir accepté la tenue des différentes rencontres du parlement de la CEDEAO à Lomé.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale Togolaise, de pareilles assises doivent conduire à revisiter les outils clés de gestion de l'institution communautaire, à mener de profondes réflexions en vue de réaliser le grand renouveau dans l'espace communautaire à travers des solutions innovantes et adaptées.

« C'est ici l'occasion d'exprimer une

leurs efforts essentiellement aux actions prioritaires de développement tant au plan économique que social. Il nous appartient aussi de poursuivre avec ardeur et persévérance le rêve d'intégration des pères fondateurs, en vue de consolider la paix et la cohésion sociale propice à la modernisation de notre espace dans tous les domaines. Dans cette optique, les actions de notre institution parlementaire communautaire devront contribuer à la réalisation de la « Vision 2050 » de la CEDEAO, celle de faire émerger « une Communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales, œuvrant pour un développement inclusif et durable. Je considère que cette vision, déclinée et articulée autour de cinq piliers fondamentaux à savoir la paix, la sécurité et la stabilité, la gouvernance et l'État de droit, l'intégration économique et l'interconnectivité, la transformation et le développement inclusif et durable ainsi que l'inclusion sociale, est en parfaite cohérence avec les aspirations des peuples de notre communauté. En cela, nous devons travailler d'arrache-pied à la mutualisation de nos énergies, œuvrer davantage et de manière plus efficace aux préoccupations d'intérêt commun sont la clé de l'avenir et du destin d'une CEDEAO contemporaine », a-t-elle déclaré tout en assurant de l'engagement du Togo à soutenir toutes les initiatives visant à accélérer la modernisation de l'espace communautaire.

Pour rappel, cette session extraordinaire a été précédée d'un séminaire parlementaire de deux jours sur le thème : " Application de l'Acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du Parlement dans le cadre de la reconstruction de la Commission de la CEDEAO".

Les travaux de cette session qui vont durer jusqu'au 8 octobre 2022 à Lomé, vont être essentiellement consacrés à l'examen et l'adoption des prévisions budgétaires annuelles 2023 du parlement, du rapport de la Commission Administration, Finances, contrôle du budget et Audits sur l'avant-projet de budget 2023 du parlement et des rapports des commissions permanentes, mixtes et ad hoc.

Germain DOUBIDJI

Le Messenger

Transfert Monétaire au Togo-phase additionnelle

1090 VILLAGES CONCERNÉS, 19 MILLIARDS MOBILISÉS



Les transferts monétaires du Projet de Filets sociaux et services de base (FSB) lancés en 2019 par le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé, ont enregistré des résultats satisfaisants. En trois ans de mise en œuvre, cette initiative présidentielle a touché 61317 ménages sur toute l'étendue du territoire.

Pour consolider les acquis, le projet entre dans une phase additionnelle dans 1090 villages, avec une mobilisation de près de 19 milliards de FCFA.

Cette phase additionnelle, vise à accroître le revenu et la consommation des ménages ciblés ainsi qu'à appuyer leur reprise économique post Covid-19.

En somme, 125 000 ménages de 1090 villages en milieu rural du pays et près de 45 quartiers du Grand-Lomé, vont bénéficier de cet accompagnement financier du gouvernement. Chaque ménage aura droit à 6 tranches de 15000 FCFA, soit un montant total de 90 000 FCFA d'ici à juin 2023 à travers Flooz et TMoney.

15 000 ménages parmi les 125 000 percevront à titre de subvention, un transfert de 100 000 FCFA chacun pour améliorer et renforcer leur inclusion économique.

Les opérations de cette phase supplémentaire qui reste un appui circonstanciel de l'exécutif togolais pour accompagner les ménages en cette période de vie chère, ont été lancées le 03 septembre 2022 par la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé.

Le Projet de Filets sociaux et services de base (FSB) a été initié en vue de fournir aux communautés vulnérables des services socio-économiques.

Avec www.presidence.gouv.tg

Togo:Entretien des rues aux heures inappropriées

UNE PRATIQUE DANGEREUSE

Le phénomène de balayage des rues à Lomé aux heures inappropriées continue de susciter des inquiétudes auprès des citoyens et particulièrement des usagers. Les nombreuses dénonciations de la presse n'ont visiblement rien

d'engins à deux ou à quatre roues). Plusieurs accidents ont eu pour cause cet état de fait, mais il nous semble que les responsables que sont les sociétés qui recrutent et les maries n'ont toujours pas compris qu'ils sont sous le coup

pour ce boulot de balayeurs des rues. Et cela s'appelle, mettre la vie d'une personne en danger, et qui est punissable par le code pénal. En effet, il est loisible de voir des hommes et femmes, âgés ou jeunes, occuper les

rues à Lomé et dans notre villes du pays, revoient la manière de procéder. Soit, ils se dotent d'engins indiqués(dans sa parution No.617 du 02 juin 2017 le confrère Alternative relevait que dans l'appel d'offres (AAOO) N° 46/ML/DST/2015 il est clairement dit dans les exigences en matière de qualification ce qui suit : Disposer de ressources humaines et matérielles essentielles pour l'entretien de la page,



dit aux responsables des sociétés et aux mairies qui continuer d'envoyer ces hommes et femmes balayer les rues aux heures de pointe. Et pourtant la loi, notamment le code pénal est clair. Cet état de fait met en danger aussi bien la vie des employés balayeurs que celle des usagers(conducteurs de

de la loi avec ces pratiques. Au Togo, la loi oblige le propriétaire de voiture ou de moto à l'assurer avant de la mettre en circulation. Ce qui permet que l'assurance puisse couvrir les charges en cas de sinistre de tous ordres. Ce qui ne semble pas être le cas avec ces hommes et femmes recrutés

rues de la capitale à 6 heures du matin, parfois à 12heures ou parfois aux environs de 15heures, contribuant ainsi à compliquer la circulation qui est d'ailleurs déjà compliquée. Il est donc temps que les responsables de Mairies qui sont les employeurs et autres sociétés impliquées dans l'entretien des

de la place de l'indépendance et de balayage des voies bitumées et pavées de la ville (balayeuses mécaniques en bon état de fonctionnement, une camionnette ou un camion en bon état de fonctionnement, brouettes, balais ...) qui permettent de balayer les rues sans grand danger, comme cela se fait ailleurs, soit, ils revoient les heures d'entretien.

LM

Togo

DES MAGISTRATS STAGIAIRES PRÊTENT SERMENT



20 nouveaux magistrats stagiaires ont fait leur entrée dans la sphère juridique du Togo. Ils ont prêté serment hier mardi 04 octobre 2022 devant le procureur près de la Cour d'appel de Lomé. Chaque candidat a ainsi

levé la main et a juré solennellement de bien exercé ses fonctions. "Aujourd'hui c'est un grand jour. Nous avons beaucoup travaillé avant d'arriver là. Le parcours a été long et quelque fois parsemé d'embûches. Nous entamons un nou-

veau parcours et nous nous engageons fermement à travailler avec rigueur", a déclaré SIMFEYA N'DJOU-GOUNA , major de la promotion.

Le procureur près de la Cour d'appel de Lomé

,Essolissam Poyodi a de son côté , rappelé aux imprégnés, les obligations qui sont les leur notamment le respect des textes et lois en vigueur dans la République togolaise.

Rachel DOUBIDJI

FESMA

LES ACTEURS DE LA 1ÈRE ÉDITION HONORÉS

Les exposants de la première édition du Festival la Marmite (FESMA) ont reçu, vendredi 30 septembre 2022, leurs attestations de participation. C'était au cours d'une cérémonie tenue à Lomé. Occasion pour le Comité d'organisation de faire le point

l'investissement que les participants ont fait dans le cadre de leur entrepreneuriat. Donc c'était important de leur délivrer une attestation pour leur dire merci et à la prochaine fois », a ajouté la marraine de l'événement. Pour le président du comité d'organisation, Jean-Paul



de cette première édition, recueillir les avis et propositions des exposants et autres acteurs afin d'améliorer la édition prochaine. « On s'est réuni aujourd'hui pour faire le point sur le FESMA qui a été une belle réussite pour une première édition et on aimerait que la prochaine édition soit encore plus adaptée aux personnes qui ont participé, notamment les exposants, les partenaires et sponsors. Donc, la rencontre d'aujourd'hui nous a permis de faire le point sur ce qui a été, ce qui n'a pas été et ce qui devrait être », a confié à l'Agence de presse AfreePress, Mme Olivia de SOUZA, Cheffe cuisinière et marraine de la première édition du FESMA. Pour le comité d'organisation, la remise d'attestation aux participants est une marque de reconnaissance et de fidélisation. « Avoir participé au FESMA pendant cinq jours, c'est de

Agboh, l'objectif à long terme est de faire du FESMA, un événement continental qui valorise le savoir-faire culinaire africain. « Notre ambition est de faire du FESMA, un festival international comme le FES-PACO au Burkina Faso qui rassemble tout le continent. Mais pour y arriver, on a besoin de la contribution de tous. C'est pour cela, qu'il était important pour nous d'échanger avec les participants. Les préoccupations et besoins exprimés, nous permettront de corriger ce qui n'a pas été pour une belle réussite des prochaines éditions », a-t-il indiqué. Plus de 300 exposants des produits locaux et une dizaine de cuisiniers reconnus du Togo et du continent avaient pris part à l'acte 1 de FESMA tenu du 9 au 15 mai 2022 sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé.

Source : www.afrepress.tg

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 03 AU 10 OCT. 2022

- *Pharmacie RAOUDHA***
91 61 33 32
Située au 4495 Boulevard du Zio Hédzranawoé, derrière TOGO 2000
- *Pharmacie VERTE***
22 25 03 26
Face Ecole du Parti Klikamé
- *Pharmacie HYGEA***
99 27 36 36
Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukopé
- *Pharmacie BON SECOURS***
70 45 76 74
Rue du Grand Collège du Plateau - Cassanblanca
- *Pharmacie ABRAHAM***
92 25 99 83
Agoè-Logopé Kossigan
- *Pharmacie DENIS***
93 08 46 40
Agoe Kové Carrefour Kpogli
- *Pharmacie GANFAT***
70 22 15 15
AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP)
- *Pharmacie LE DESTIN***
22 41 15 41
A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida
- *Pharmacie SANGUERA***
70 42 80 80
Entre EPP et Lycée Sanguera
- *Pharmacie ECLAIR***
96 80 09 06
Bè Ahligo, près du Marché
- *Pharmacie AMITIE***
70 25 02 57
72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
- *Pharmacie CITE***
99 08 15 35
Bd. du 30 Août
- *Pharmacie BESDA***
70 42 68 25
Adidogomé-Aménopé, route de Kpalimé
- *Pharmacie CONSEIL***
93 10 92 92
Carrefour du CEG Sagbado Logoté
- *Pharmacie EPIPHANIA***
70 40 10 52
Rue de La Pampa, carrefour Agbemadon, Adidogomé
- *Pharmacie Du POINT E***
90 37 45 96
- 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la Pharmacie Djidjolé
- *Pharmacie DELALI***
93 64 53 72
En face de l'hôpital de Cacaveli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacaveli
- *Pharmacie NATION***
96 80 09 47
Face ancien marché Totsi
- *Pharmacie LAUS DEO***
93 00 65 75
Route de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin
- *Pharmacie VITA FLORE***
70 40 22 86
Agoè Vakpossito à 100m de la station Shell Agoè Vakpossito
- *Pharmacie MAÏNA***
70 43 65 34
Avédji à 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie
- *Pharmacie NABINE***
93 36 26 26
Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
- *Pharmacie M'BA***
70 27 81 81
Agoè-Légbassito, route de Mission Tové, 300m après le marché de Légbassito
- *Pharmacie ADONAI***
22 50 04 05
Face Hôtel la Plantation à Agoènyivé
- *Pharmacie ZONGO***
70 49 96 55
Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé
- *Pharmacie EMMAÛS***
70 40 25 40
Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité
- *Pharmacie AMEN***
90 86 55 88
Marché Adétikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi
- *Pharmacie MAIRIE***
22 21 26 39
Face Mairie
- *Pharmacie SOURCE DE VIE***
90 88 25 82
Face Collège Protestant
- *Pharmacie N.D. de la TRINITE***
93 69 22 34
Sise au 20 Bd. de la Paix à Super Taco
- *Pharmacie FOREVER***
91 00 29 17
Tokoin Forever, face Garage Central Administratif
- *Pharmacie de la PAIX***
96 80 09 49
Résidence du Bénin
- *Pharmacie FIDELIA***
96 80 09 18
Bè-Kpota, route d'Attiegou, près de l'Hôtel LE REFERENTIEL
- *Pharmacie SARAH***
70 42 69 02
Près du centre de santé d'Adakpamé
- *Pharmacie ADOUNI***
90 33 04 19
Vakpossito-Logogomé, près du carrefour AISED
- *Pharmacie la CHARITÉ***
90 65 21 90
A côté du CEG d'Agoè-Nyivé
- *Pharmacie du BOULEVARD***
90 89 28 49
Bd. du 13 Janvier Doulassamé
- *Pharmacie SANTA MADONNA***
70 01 03 03
Kégué, face maison Kader Coubadja et église catholique Ste Thérèse
- *Pharmacie BIEN ÊTRE***
70 54 29 07
100, Bd du Haho, Hédzranawoé, à côté de la station d'essence Total
- *Pharmacie Cristal***
97 07 12 32
Boulevard Houphët-Boigny
- *Pharmacie EL-SALI***
93 54 24 11 / 70 12 44 44
Route Lomé Kpalimé, Aflao Apedokoe Gbomamé, à 50m de la quincaillerie MACO
- *PHARMACIE BON PASTEUR***
22 21 13 67
38, Avenue De La Libération (LOME)
- *PHARMACIE IRIS***
90 88 77 20
Amadahomé, Immeuble Havon, Non Loin De La Station De Service Cap. Rue 50m à Coté De Cassettes Auto (LOME)

L'OIT

LA VISION DE GILBERT HOUNGBO, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suite de la page 6

nationales (IFI). Je pense que nous devons renforcer notre coopération avec les institutions financières, non seulement la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), mais aussi les banques régionales de développement. Ensuite, nous avons tous les accords commerciaux et les relations de travail, la coopération avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Pour moi, cela va être crucial. Nous savons que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement peut être une source de revenus, une source de création d'emplois, notamment pour les économies émergentes. Mais en même temps, il y a un risque pour la protection de l'emploi. Il sera donc très important de travailler ensemble sur cette partie du multilatéralisme. La troisième dimension est le changement climatique. Travailler avec le Fonds vert pour le climat (FVC), avec le Fonds pour

l'environnement mondial (FEM), avec toutes les institutions d'adaptation, sera également crucial. Non seulement pour assurer une transition en douceur, mais aussi pour faire en sorte que l'avenir du travail soit plus durable et plus riche en emplois.

Vous venez de commencer votre mandat. Il y a déjà beaucoup de sujets sur votre bureau. Quelles vont être vos priorités ? Gilbert Hougbo : Je vais revenir sur ma déclaration de mission et sur tous les débats. Mais ce qui est important, ce n'est pas seulement la mission, c'est aussi l'engagement avec nos mandants. Cela vous aide à voir le cœur des questions en jeu. Donc pour moi, c'est le renforcement de la justice sociale avec une grande coalition et la protection sociale universelle, les chaînes d'approvisionnement, le secteur informel.

Par ailleurs, le COVID nous a montré comment certains groupes de citoyens sont dans une situation beaucoup plus précaire ; les femmes et les filles, en particulier

les femmes rurales, en font partie. Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs indépendants en sont un autre. Nous parlons de transitions justes. L'OIT a fait du bon travail et qui doit continuer, également en ce qui concerne le travail des enfants et le travail forcé. Un autre point important est la décision majeure prise par la Conférence internationale du travail (CIT) en juin, d'intégrer la sécurité et la santé au travail (SST) dans les droits fondamentaux. Il s'agit donc aussi de mettre en œuvre nos conventions et de moderniser nos mécanismes de contrôle en tenant compte des exigences du monde d'aujourd'hui. Soyons honnêtes, il y a beaucoup de demandes pour de nouveaux instruments. Quel type d'instruments ? Je ne sais pas. Mais il est clair que nous devons nous pencher sur ces questions : l'économie numérique, les chaînes d'approvisionnement.

Tout cela sera donc pour moi des priorités. C'est beaucoup, mais nous allons essayer.

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Togocom

TOGOCEL | TOGO TELECOM FILIALES DU GROUPE TOGOCOM

● «ÇA C'EST MOI !» LE FORFAIT INTERNET CONÇU SPÉCIALEMENT POUR TOI !

Lomé (Togo), le 30 Septembre 2022 - TOGOCOM lance de nouveaux forfaits internet dénommés

« Ça c'est moi ! ». « Ça c'est moi » ce sont des forfaits spécialement conçus pour chaque client. Des forfaits internet taillés sur mesure selon les habitudes de consommation de chaque client. Une première au Togo pour l'opérateur qui n'a de cesse d'innover pour le plus grand bonheur de ses clients. Avec ces nouveaux forfaits, Togocom offre à chaque Togolais les meilleures offres internet à des prix adaptés.

« Ça c'est moi », c'est effectivement pour vous, un forfait internet personnalisé qui vous ressemble le mieux en tout point ! C'est une offre qui tient compte

des habitudes spécifiques de chaque client TOGOCOM en matière de connexion internet et qui leur permet de bénéficier de baisses tarifaires allant jusqu'à 500/0 par rapport aux forfaits internet en catalogue. Cette offre promotionnelle est valable du 30 septembre au 28 décembre 2022

Il suffit de composer *909*1# pour découvrir le forfait internet « Ça c'est moi ! » conçu spécialement pour soi.

Cette nouvelle offre s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie commerciale de TOGOCOM pour assurer la satisfaction de ses clients et répondre aux engagements pris notamment avec le déploiement de la fibre optique dans toutes les régions du Togo, faisant non seulement de TO-

GOCOM l'opérateur avec la plus grande couverture en fibre Optique du pays l'accélération de la couverture réseau 4G+ le leader incontesté de la meilleure couverture 4G+ au Togo; la croissance record de TMONEY, faisant de TOGOCOM le premier opérateur Mobile Money du Togo.

Monsieur Tarik Boudiaf, Directeur Général par intérim : « Notre nouvelle offre « Ça c'est moi ! » reflète une fois de plus notre connaissance approfondie des besoins de nos clients et nous savons que chaque client est unique en matière d'usages internet. Cette offre personnalisée vise aussi à récompenser nos clients pour leur fidélité sans cesse renouvelée. TOGOCOM explore toujours des concepts in-



novants pour offrir de l'abondance à ses abonnés. Nos chers clients peuvent être assurés de

passer des moments uniques sur le réseau TOGOCOM, le plus grand réseau 4G+ du Togo ».

Coupe du Monde Qatar 2022

NEW WORLD TV & LA FIFA FORMENT 42 PAYS D'AFRIQUE SOUS-LICENCIÉS POUR LA DIFFUSION "FREE TO AIR"

New World Tv & la FIFA ont organisé un Séminaire méthodologique à l'intention des 42 pays d'Afrique sous-licenciés pour la diffusion "Free to air" de la Coupe du Monde Qatar 2022.



Ouvert hier 04 octobre 2022, cette rencontre deux jours donne l'occasion aux participants d'être entretenus sur les représentants des chaînes de télévisions ayant obtenu la sous-licence de diffusion sur la production, la programmation de la diffusion, la commercialisation des droits puis leurs devoirs.

Prenant la parole pour les mots de bienvenu, le DG de New World TV, Nimonka Kolani, a félicité et a adressé ses vifs remerciements aux partenaires qui travaillent nuits et jours pour rendre possible ce qui paraissait incertain il y'a quelques mois.

« Qu'il me soit permis d'associer ces remerciements à l'ensemble des délégations des 42 pays d'Afrique Subsaharienne a qui New World TV a concédé la sous

licence pour la diffusion de la coupe du monde Qatar 2022 », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il a relevé que c'est la première fois dans l'histoire de la coupe du monde qu'autant de pays en Afrique au Sud du Sahara obtiennent les droits de diffusion de la coupe du monde.

« C'est l'occasion pour moi de rendre les vibrants hommages au gouvernement togolais et au chef de l'État son excellence Faure Essozimna Gnassingbé. Son leadership éclairé permet l'amélioration continue du climat des affaires au Togo, ce qui rend les entreprises togolaises compétitives sur le plan international », a ajouté le Directeur Général.

Le Secrétaire Général du Ministère des sports et des loisirs, qui parlait au nom la ministre en charge des Sports et des Loisirs,



Médecin-Commandant Lidi Bessi-Kama, s'est réjoui que c'est désormais à partir de Lomé que les chaînes de télévision de la plupart des pays africains prendront le cadre initial pour la

haute transmission des matchs de la coupe du monde FIFA Qatar 2022 qui démarre le 20 novembre prochain. New World TV est le diffuseur exclusif de la Coupe du Monde

FIFA 2022 en Afrique francophone subsaharienne. New World TV est un groupe de télévision privé togolais créé en 2015.

Le Messenger

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS !!!

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**

LOMÉ ACCUEILLE UN SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE POUR DISCUTER DE L'APPROCHE DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO RESTRUCTURÉE

La cinquième législature du Parlement de la CEDEAO s'est tenue le jeudi 29 septembre 2022 à Lomé sur le thème : « Application de l'acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du Parlement dans le cadre de la restructuration de la Commission de la Cedeao ». Cette rencontre de deux jours, vise à explorer et discuter de l'approche du Parlement sur la nouvelle restructuration administrative de la Commission de la CEDEAO, conformément à son mandat dans le contexte de l'Acte additionnel.



Plusieurs thèmes ont été discutés au cours de la rencontre, entre autres, l'opérationnalisation des nouvelles réformes institutionnelles de la Commission de la CEDEAO, l'exercice du pouvoir parlementaire dans des domaines tels que l'avis simple et l'avis conforme du Parlement (Articles 8 à 14), les commissions d'enquête parlementaire et la médiation (Articles 7d et 41), et le rôle du Parlement de la CEDEAO dans la démocratisation du processus d'intégration régionale

conformément à ses pouvoirs en vertu de l'Acte Additionnel. Ce séminaire est un engagement remarquable pour le Parlement de remplir son mandat dans le cadre juridique des protocoles communautaires tout en faisant écho à la Vision 2050 de la CEDEAO, précise un communiqué à cet effet. Pour Bolouvi Patrick, député togolais et membre du Parlement de la Cedeao, qui prononçait le mot de bienvenu à l'ouverture du séminaire, c'est avec fierté et honneur que Lomé, la capitale

de la République Togolaise, accueille en prélude à l'ouverture de la deuxième session extraordinaire de l'année 2022, ce séminaire de haut niveau. Il a par ailleurs indiqué que la représentation communautaire s'engage à travers ledit séminaire à contribuer à l'amélioration de la gouvernance des institutions de la CEDEAO. Poului, la rencontre de Lomé est un carrefour d'échanges authentiques et vrais fondés sur le désir et la passion réelle de comprendre, de contribuer et d'amé-



liorer le fonctionnement des institutions de la CEDEAO. Pour Sidie Mohammed Tunis, le président parlement de la CEDEAO, c'est compte tenu des principes de l'institution et eu égard aux réformes institutionnelles intervenues récemment dans la Commission de la CEDEAO, que l'équipe dirigeante du Parlement de la CEDEAO a jugé opportun de tenir ledit Séminaire. Pour lui, la rencontre de Lomé devrait permettre aux parlementaires de mieux comprendre l'étendue de leurs prérogatives renforcées et de s'en approprier pleinement. Elle devrait permettre égale-

ment aux députés d'être suffisamment informés des réformes institutionnelles en cours dans le système de la CEDEAO, en particulier au sein de la Commission de la CEDEAO, et de la manière dont elles affectent directement leur travail.

Le séminaire a lieu en prélude à la deuxième Session extraordinaire 2022 du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est ouvert le lundi 03 octobre 2022 toujours à Lomé.

Le parlement de la CEDEAO, qui est l'Assemblée représentative des peuples de la Communauté, dispose d'un minimum statutaire et garanti de cinq(05) sièges pour chaque Etat membre, tandis que les quarante sièges restants sont répartis proportionnellement à la population de chaque pays. Ainsi, le Nigéria dispose de 35 sièges, le Ghana 8, la Côte d'Ivoire 7, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal ont 6 chacun. Les autres pays à savoir le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo ont 5 siège chacun.

Sidie Mohammed Tunis s'est engagé à la fin des travaux pour que les décisions de la rencontre soient mises en oeuvre.

Germain DOUBIDJI
(Le Messenger et www.lemessenger-actu.com)

Rentrée scolaire 2022-2023

FAURE OFFRE DES KITS SCOLAIRES AUX ÉLÈVES DE LA PRÉFECTURE DES LACS

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a offert les fournitures scolaires aux enfants scolarisés de la préfecture des Lacs. Le don a été remis le Mercredi 28 septembre 2022 par la ministre Sandra Ablamba Johnson, secrétaire général de la présidence de la République à au nom du chef de l'Etat, aux élèves des quatre communes de la préfecture.



Accompagnée de Myriam Dossou-d'Almeida, ministre du Développe-

ment à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Johnson a à l'occasion, trans-

mis le message de félicitation du président Faure aux élèves pour leur discipline et assi-

duit, aux parents et personnel enseignant pour leurs efforts en vue d'une formation intégrale de la jeunesse.

« La scolarisation des enfants, favorise leur épanouissement personnel et le développement collectif de notre société. Il est donc du devoir de tous, de leur offrir un environnement d'apprentissage sain ainsi que les outils nécessaires à leur formation », a-t-elle indiqué.

Tout en invitant les élèves à la culture de l'excellence en milieu scolaire, cher au chef de l'État, le secrétaire général de la présidence de la République a instruit les enseignants à donner le meilleur d'eux-mêmes en vue d'assurer un enseignement de qualité, conformément à la vision du chef de l'État, celle de former des citoyens accomplis.

A l'occasion, Mme Dossou-d'Almeida a partagé avec les élèves

et parents, les initiatives du président de la République en faveur des jeunes scolarisés notamment les réformes du secteur de l'éducation, le renforcement des ressources humaines et les réformes de curricula, la gratuité des frais de scolarité et d'inscription aux examens, School Assur et les cantines scolaires dans les zones très défavorisées.

Pour leur part, les autorités locales et les parents d'élèves ont salué le geste du chef de l'État à qu'ils ont témoigné lui ont témoigné leur gratitude pour toutes ses actions en faveur du monde scolaire.

Rappelons qu'il y a quelques jours, le président de la République avait pris une dizaine de mesures dont le transfert monétaire direct pour soutenir les parents pour la rentrée scolaire et contre la cherté de la vie.

LM&gapola.net

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

Ça c'est
moi!
*909*1#

*909*1# pour découvrir les forfaits internet spécialement conçus pour toi. Promo valable du 30 septembre au 28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom